

# Il faut se préparer à une nouvelle révolution agricole

André Neveu<sup>1</sup>

**Pour éviter la poursuite de la dégradation des revenus des agriculteurs, il faut changer de logiciel : changer les modèles productifs, économiques et politiques.**

**T**out le monde s'accorde sur le fait que, depuis le début du siècle, les difficultés s'ajoutent aux difficultés pour la plupart des agriculteurs français. Face à une situation de plus en plus intenable, il faut donc agir vite et fort. Après un diagnostic sans concession, et tout en s'appuyant sur les fondamentaux de notre agriculture, on montrera que seules des transformations profondes du mode de fonctionnement de notre agriculture sont la condition de son développement. Les mauvais résultats de l'année 2020, après ceux catastrophiques de 2016, confirment que la France est affectée par le changement climatique. En une petite année, cultures et élevages ont en effet subi un excès d'eau et une sécheresse prolongée. Il apparaît de plus en plus évident que la multiplication de ces incidents et leur gravité croissante sont la conséquence du changement climatique qui frappe la France, comme le reste du monde. Ils ont évidemment des effets sur les rendements des cultures.

## LES RENDEMENTS DE PLUSIEURS CULTURES NE PROGRESSED PLUS

En France, dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la rapide augmentation des rendements s'est poursuivie avec une grande régularité. Cette période favorable au développement de notre agriculture est maintenant terminée. Les rendements de plusieurs cultures ne progressent plus. Les écarts interannuels s'accroissent et on peut craindre un début de décrue.

Prenons notre principale culture qu'est le blé, le point d'inflexion remonte à 1996 pour la moyenne nationale, avec, il est vrai,

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'agriculture de France.

des écarts entre les régions : les Chambres d'agriculture situent ce point d'inflexion à 1989 pour le Puy-de-Dôme, 1993 pour la Haute-Vienne, mais « seulement » à 1998 dans l'Oise.

### Exemples de volumes de récoltes et de rendements en 2020

**Blé tendre** : 29,7 millions de tonnes (Mt) (- 25 % par rapport à 2019 et - 14 % en rendement)  
**Blé dur** : 1,3 Mt (- 17 % par rapport à 2019 et - 8,1 % en rendement)  
**Orge d'hiver** : 7 Mt (- 16 % par rapport à 2019 mais - 18 % en rendement)  
**Colza** : 3,3 Mt (- 4,8 % par rapport à 2019 mais - 6 % en rendement)  
**Maïs** : 13,5 Mt (+ 0,6 % par rapport à 2019 mais - 6 % en rendement)  
**Betteraves à sucre** : 32,2 Mt (- 15,4 % par rapport à 2019)  
**Petits pois** : 160 000 t (- 30 % par rapport à 2019)

Source : ministère de l'Agriculture (estimations au 15 octobre 2020)

Au cours de l'année 2019, les rendements ont été bons et parfois très bons. Mais pour le blé par exemple, sur une décennie, on compte deux bonnes années (2015 et 2019), deux mauvaises (2016 et 2020) et les autres moyennes. Or cette moyenne n'a pas augmenté depuis un quart de siècle.

### LES MARGES DE NOS AGRICULTEURS S'AMENUISENT

Même si en 2020 la qualité et les prix de vente permettent en partie de compenser la perte pour les producteurs, ces baisses de rendements montrent que les aléas climatiques constituent une donnée essentielle qui conditionnera le futur de l'agriculture. Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, il est demandé aux agriculteurs de réduire leur empreinte carbone. Leur contribution à la réalisation de cet objectif comporte différentes facettes dont on ne peut contester l'utilité pour l'avenir de la planète : réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), d'ammoniac (NH<sub>3</sub>) et de méthane (CH<sub>4</sub>), augmentation du taux d'humus dans les sols... La participation à la réalisation de ces objectifs s'imposera à tous les agriculteurs au cours des prochaines années. Il en résultera inévitablement une contrainte supplémentaire sur l'activité agricole. Les agriculteurs sont

maintenant confrontés à des marchés internationaux de plus en plus concurrentiels car les coûts de production dans de nombreux pays sont beaucoup plus faibles que ceux constatés en France. Les marges de nos agriculteurs s'amenuisent, et trop souvent deviennent négatives, ce qui est fort inquiétant à long terme. Par exemple, depuis une dizaine d'années, la concurrence des pays de la mer Noire sur les céréales s'accroît sans cesse. Il devient de plus en plus difficile de conserver nos marchés traditionnels, surtout lorsque nos récoltes s'avèrent médiocres. D'ailleurs en 2020, un client important, l'Algérie, s'ouvre aux exportateurs russes alors que notre potentiel d'exportation se réduit. Mais les menaces concernent aussi le sucre et les huiles. La fin des quotas sucriers en 2017 nous expose de plein fouet aux aléas du marché international et en particulier à la concurrence du Brésil, de très loin le premier producteur et le premier exportateur mondial. Pour sa part, l'huile de palme, en pleine expansion mondiale, commence à pénétrer l'hexagone, en particulier dans l'industrie agroalimentaire qui apprécie son prix très compétitif. Le succès des produits issus de l'agriculture biologique en témoigne. Certes, ces produits s'adressent encore à une petite fraction de consommateurs. Cependant, lorsqu'on les interroge, les Français, dans leur majorité, demandent aux agriculteurs de gérer durablement les ressources naturelles, de protéger la biodiversité, les paysages, les écosystèmes et d'améliorer les conditions de vie des animaux. Ces objectifs sont compliqués à mettre en œuvre ; ils demanderont beaucoup de temps et leur réalisation aura un coût, parfois très élevé. Prenons un cas concret : la première critique et la plus ancienne faite aux agriculteurs vise l'emploi général de produits phytosanitaires considérés comme dangereux pour la santé publique. Certes, de nombreux produits sont déjà interdits. Mais tous les agriculteurs savent bien que d'autres le seront tôt ou tard, ce qui compliquera leur travail.

LA FIN DES QUOTAS  
SUCRIERS NOUS EXPOSE  
DE PLEIN FOUET AUX  
ALÉAS DU MARCHÉ  
INTERNATIONAL

#### RÉIMAGINER L'AGRICULTURE DU FUTUR

C'est donc une menace générale qui ne fera que s'accroître avec le temps. Les pouvoirs publics s'efforcent de répondre aux revendications des citoyens, mais aussi à ne pas trop gêner les producteurs dans leur activité au quotidien. Ils agissent donc avec prudence et parfois avec des retours en arrière, ce qui énerve au plus haut point les écologistes. Aujourd'hui, ce sont le glyphosate et les néonicotinoïdes qui font l'objet des polémiques les plus vives. Mais ce ne sont pas les derniers produits dont l'emploi en agriculture sera contesté. Car le mouvement est lancé depuis

longtemps et ne s'interrompra pas. Comment les agriculteurs peuvent-ils réagir face à un environnement climatique, économique et sociétal aussi défavorable ?

Il faut tout d'abord rappeler qu'avec ses exploitations de taille moyenne<sup>2</sup>, ses actifs peu nombreux mais très productifs, ses charges fixes élevées, l'agriculture française est « condamnée » à rester intensive. Pour répondre aux conséquences du changement climatique, à la concurrence étrangère et aux exigences des citoyens-consommateurs, il est exclu d'espérer continuer dans la voie suivie jusqu'ici, car elle s'avère de plus en plus inopérante. En s'agrandissant peu à peu, en simplifiant sans cesse le nombre de productions sur une même exploitation et en faisant le dos rond face aux critiques dont ils sont l'objet, les agriculteurs n'ont fait que repousser le problème sans le résoudre. À l'évidence, les limites de cette méthode sont atteintes et elles ne permettent pas de dégager des revenus suffisants pour vivre dignement et préparer l'avenir. Seule solution envisageable : modifier profondément le mode de fonctionnement des exploitations, en un mot faire une nouvelle révolution agricole. En voici les grandes lignes.

---

CHACUN DEVRA  
RECHERCHER SES  
PROPRES SOLUTIONS.  
IL FAUT BANNIR L'IDÉE  
DE MODÈLE

**1. Coller au contexte pédoclimatique et économique.** La France comporte plus de 700 microrégions agricoles considérées comme homogènes. Et même à l'intérieur de chacune d'elles, toutes les exploitations ne sont pas identiques, loin de là. Elles diffèrent par leur superficie, la qualité du sol, la pente et la taille des différentes parcelles, leur position par rapport à un point d'eau... sans compter la compétence et les goûts du chef d'exploitation. Si celui-ci entend changer son système de production, il devra tenir le plus grand compte du terroir, par nature très hétérogène. Au total, chacun devra rechercher ses propres solutions. On sait depuis longtemps qu'il faut bannir l'idée de modèles tels qu'on les avait mis au point dans les années 1960-1970. À l'époque, ils étaient considérés comme la solution optimale pour toute une région. Et de nombreux agriculteurs ont même cherché à les appliquer dans d'autres régions, pourtant bien différentes. On en connaît maintenant les déconvenues. Pour mémoire rappelons que le fameux « modèle beauceron », déjà contestable sur tout l'espace entre Seine et Loire, est

---

<sup>2</sup> Avec des exploitations d'au maximum quelques centaines d'hectares, les agriculteurs français semblent des géants devant un indien qui cultive un ou deux hectares. Mais nos véritables concurrents sont les Brésiliens ou les Russes qui exploitent des dizaines et parfois des centaines de milliers d'hectares.

assurément inadapté en Poitou-Charentes, en Limagne ou ailleurs. On peut sans doute en dire autant du modèle d'élevage laitier breton avec ses vaches à haut potentiel, nourries de maïs-fourrage et de tourteau de soja.

**2. Repenser le système de productions.** Les impératifs des changements évoqués plus haut conduisent à se rapprocher des règles de l'agroécologie. Parmi elles, la nécessité de réduire les intrants tout en préservant au mieux les rendements. Elles impliquent de modifier profondément les assolements en y introduisant de nouvelles cultures moins exigeantes en azote et susceptibles de réduire la dissémination et la multiplication des parasites. Les systèmes polyculture-élevage, longtemps déconsidérés, seront réhabilités. La couverture des sols le plus longtemps possible au cours de l'année conduit à généraliser les cultures dérobées ou les plantes associées. De même, les sols les moins productifs conserveront leur vocation herbagère. Les zones humides seront préservées ainsi que les haies ou les bosquets. En outre, il faut intégrer la possibilité d'accès à l'eau d'irrigation, l'éventualité de vendre une fraction de la production en vente directe et la proximité des industries de transformation. Les assolements étant appelés à se compliquer à l'infini, chaque exploitant adoptera ses propres solutions qui seront toujours différentes de celles de son voisin. Mais les chercheurs et les services d'aide aux agriculteurs doivent se mobiliser pour l'orienter dans ses choix.

**3. Développer de nouvelles spéculations.** Quelle que soit l'importance des modifications des assolements, il est évident que les grandes productions continueront de jouer un rôle majeur dans l'économie agricole de la France. Citons le blé bien sûr, l'orge, le maïs, le colza, les principaux légumes de plein champ, mais aussi le lait, le porc et la volaille. Même si leur importance relative diminue parfois et si les techniques culturales sont appelées à se modifier, ces productions continueront de dominer le paysage agricole français. Les cultures<sup>3</sup> à introduire ou à développer sont très nombreuses. On peut les classer en trois catégories :

- Des cultures fourragères se substituant au maïs et au soja importés. Citons les plantes résistantes à la sécheresse comme le sorgho dont il faudrait améliorer les rendements, mais aussi

<sup>3</sup> Il nous paraît moins significatif de faire référence aux productions animales, même si on pourrait parler des escargots ou des cuisses de grenouilles souvent importés. La production d'insectes ou de vers à soie nous semble peu envisageable. En revanche, c'est l'alimentation des animaux qui peut utilement s'élargir, au-delà du maïs-fourrage ou des prairies permanentes, à de nouvelles plantes.

LES SYSTÈMES  
POLY-CULTURE-ÉLEVAGE,  
LONGTEMPS DÉCONSIDÉRÉS,  
SERONT RÉHABILITÉS

de nombreuses légumineuses comme les pois protéagineux, la luzerne, le trèfle blanc, le sainfoin ou le lupin. Enfin, la culture du soja peut continuer à s'étendre dans les régions qui lui sont favorables. Toutes ces plantes pourraient utilement entrer dans les assolements en fonction des besoins des animaux et du potentiel agronomique des sols.

- Des cultures anciennes, encore cultivées en France, bien adaptées à certains de nos terroirs, avec un marché intérieur non négligeable et en expansion potentielle et susceptibles de remplacer les importations (cf. encadré).

### Quelques productions à développer en France

**La culture du lin** à fibre est parfaitement adaptée aux sols limoneux et bien arrosés du Nord-Ouest de la France. 105 700 hectares lui sont aujourd'hui consacrés, ce qui fait de notre pays le troisième producteur mondial après les Etats-Unis et la Chine. Il s'y ajoute 24 760 hectares de lin à graine destiné à la production d'huile. Même si les conditions de récolte ont été très mauvaises en 2020, la production de lin conserve un réel intérêt agronomique et des débouchés en croissance rapide.

**Le chanvre industriel** est une très ancienne culture qui a considérablement périclité depuis deux siècles mais qui a retrouvé son intérêt. C'est à la fois une culture très peu exigeante en intrants et qui offre des débouchés très prometteurs. Outre son utilisation traditionnelle en textile, corderie ou papèterie, le chanvre constitue un excellent isolant thermique dans le bâtiment, sans parler du cannabis thérapeutique. Premier producteur mondial avec 125 360 tonnes sur 16 500 hectares, la France pourrait accroître cette production.

**Le sarrasin** est aussi une culture qui, après des décennies de régression, connaît, en France, un nouvel attrait puisque les surfaces cultivées ont été multipliées par 14 en moins d'un demi-siècle. 57 370 hectares lui sont aujourd'hui consacrés pour une production de 188 000 tonnes. Il est en particulier destiné aux 4 000 crêperies qui se sont développées en Bretagne, puis sur tout le territoire. Le sarrasin a aussi l'avantage de ne pas contenir de gluten, ce qui lui assure un marché supplémentaire. Son développement a donc toutes les chances de se poursuivre et, en priorité, permettre d'éviter les importations de Lituanie et de Chine.

**Les lentilles** bénéficient d'un nouvel intérêt alimentaire. Riches en protéides, elles constituent un plat de substitution à la viande fort apprécié des végétariens. 36 600 hectares lui sont consacrés pour une production de 57 840 tonnes. Bien que bénéficiant de deux labels, la France en importe 34 000 tonnes. Il existe donc encore un important potentiel de développement pour ce produit.

Source : FAO (année 2018)

**4. Assurer la transformation des productions sur le territoire national.** Nous avons dit que le succès de l'introduction de nouvelles cultures dans les assolements dépend de la proximité des entreprises de collecte et de transformation de ces mêmes productions. Il est important que cette transformation aille jusqu'au produit fini. C'est rarement le cas aujourd'hui. Reprenons le cas du lin à fibre produit en France. Il est teillé sur place, puis exporté en Chine où il est filé. Il est ensuite envoyé au Bangladesh pour le tissage et la fabrication des vêtements. L'essentiel de la valeur ajoutée échappe donc à la France. Une réintégration de cette valeur ajoutée est la condition d'une relocalisation réussie. Il est donc essentiel de développer tout un réseau de petites et moyennes entreprises sur le territoire national pour accompagner l'introduction des « petites » productions dans les exploitations agricoles.

**5. Modifier en profondeur la politique agricole.** Au cours des prochaines années, les nécessaires changements dans les exploitations agricoles, en France, mais aussi dans toute l'Union européenne, ne sont possibles que dans le cadre d'une nouvelle Politique agricole commune. La sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et le soutien des revenus des agriculteurs doivent en constituer les lignes directrices. Cette politique impliquera une révision de nos relations avec les pays tiers, un aménagement des équilibres intra-européens et, bien sûr, un nouveau système d'aides aux agriculteurs et aux petites entreprises de transformation. C'est à une nouvelle révolution agricole qu'il faut s'attaquer. Ce sera évidemment très difficile d'obtenir un consensus des 27 pays-membres alors que leurs agricultures et leurs intérêts sont très différents. Et c'est dans le cadre de cette nouvelle politique que les plans stratégiques nationaux devraient être établis.

#### DES CHANGEMENTS PROFONDS ÉVITERONT LA DÉGRADATION DES REVENUS AGRICOLES

Après un demi-siècle de succès remarquables, l'activité de production agricole ne répond plus aux attentes des agriculteurs, ni à celles d'un nombre croissant de citoyens. Seuls des changements profonds permettront d'éviter la poursuite de la dégradation des revenus agricoles et l'approfondissement de la fracture entre le monde rural et le reste de la nation. Ces changements devront concerner non seulement les techniques utilisées mais aussi l'ensemble des systèmes de production et de transformation. Pour y parvenir, les agriculteurs devront être accompagnés par toutes les

instances locales, régionales et nationales qui auront à créer le cadre industriel et commercial nécessaire au développement de ces nouvelles activités. Mais avant tout, l'Union européenne devra modifier profondément sa politique agricole, tant en matière d'aides directes, d'équilibre entre les différents pays et régions, que dans ses rapports avec le monde extérieur. Une exception agricole devra être négociée avec l'Organisation mondiale du commerce. Ce sera difficile. Mais assurément, elle recueillerait l'appui de nombreux pays qui ne peuvent accepter qu'une concurrence généralisée leur impose de sacrifier leur agriculture. ■

### Repères

#### L'air en France est de moins en moins pollué mais...

De 1990 à 2019, les émissions des principaux polluants de l'air n'ont cessé de se réduire en France. Ainsi, selon le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, les poussières de plomb sont passées de 4293,5 kilotonnes par an à 109,8 ; celles de dioxyde d'azote de 1973 à 710, celles de PM10<sup>1</sup> de 543 à 127 et celles de PM2,5<sup>2</sup> de 424 à 125,2. On aurait pu s'attendre à ce que ce mouvement s'amplifie avec le confinement imposé du 17 mars au 10 mai. Or, selon AirParif, l'organisme public qui surveille la pollution atmosphérique à Paris et en Île-de-France, cela n'a été le cas que pour le dioxyde d'azote dont la moyenne de concentration dans l'air, mesurée en microgrammes au mètre cube, est passée de 47 à 31 dans les zones dites de trafic (bordure des voies et autoroutes urbaines), de 25 à 17 dans les zones de fond (Paris et agglomération parisienne) et est restée stable en zone rurale avec 5 microgrammes. Mais les PM10, si elles sont restées stables à 25 microgrammes au mètre cube en zone trafic, sont passées de 16 à 21 en zone de fond et de 13 à 19 en zone rurale. Les PM2,5, elles, sont passées, selon ces zones, de 13 à 15, de 9 à 13 et de 7 à 11. La circulation automobile ayant été fortement réduite pendant ce confinement, cette tendance tend à prouver qu'elle n'est pas responsable de ce qui reste de pollution en Île-de-France.

<sup>1</sup> PM10, particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres.

<sup>2</sup> PM2,5, particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres.